

STOPPER LA CASSE DES LYCÉES PRO

Le **démantèlement des lycées professionnels** a connu une impulsion décisive avec la réforme qui s'est mise en place à la rentrée 2024. Si la diminution drastique des heures disciplinaires, l'appauvrissement des contenus de formation, et le développement de l'apprentissage, se sont poursuivis, **la réforme Macron va plus loin car elle livre, sur un plateau, les lycées professionnels au monde économique.**

En effet, pour atteindre les objectifs de la loi « plein emploi 2027 », elle vise, par l'intermédiaire de la carte des formations, à **mettre en adéquation radicale formation et emploi pour répondre aux besoins locaux des entreprises et aux métiers dits en tension.** Cette logique est renforcée par la généralisation du dispositif Avenir Pro et Avenir Pro+ qui donnera à France Travail l'opportunité de diriger les jeunes vers ces métiers.

Cette réforme a aussi pour finalité de **faire de l'entreprise la pierre angulaire de la formation professionnelle.** C'est un mythe car l'entreprise n'est pas un lieu adapté à la formation initiale. La mort de plusieurs élèves lors des PFMP le démontre. **Les PFMP doivent être sécurisées** pour éviter les accidents du travail, l'exposition aux produits dangereux ou les Violences Sexistes et Sexuelles au Travail et **les élèves doivent être formé-es à leurs droits** et aux dangers spécifiques de leur filière de formation.

Cette **volonté d'attaquer les missions émancipatrices de l'enseignement professionnel sous statut scolaire** est symbolisée par la mise en place, en classe de



LYCÉE PATRONAL
COMPÉTENCES
ALTERNANCE
EMPLOYABILITÉ

terminale bac pro, du parcours différencié. Les remontées des établissements sont unanimes et sans appel, comme les réponses à l'enquête CGT/FSU, **c'est un échec cuisant** à peine reconnu par les ajustements que le ministère va mettre en place : examens (dont la PSE) début juin, passage de 6 à 4 semaines du parcours Y. La CGT Éduc'action refuse que la jeunesse des classes populaires soit confiée aux entreprises et livrée au marché du travail comme de la main-d'œuvre sous-payée et corvéable à merci.

COMBATTRE CE PROJET RÉACTIONNAIRE EST UNE NÉCESSITÉ, ÉMANCIPER LA JEUNESSE SCOLARISÉE EN LP EST UN ENJEU DE CLASSE ET DE SOCIÉTÉ QUI DEMANDE LA CONSTRUCTION D'UNE MOBILISATION D'AMPLEUR. LA GRÈVE INTERSYNDICALE DU 14 OCTOBRE EST UNE ÉTAPE DÉCISIVE POUR ABROGER CETTE RÉFORME !





UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS D'ÉTUDE DES ÉLÈVES CAR CE « PARCOURS »...

- AMPUTE LA TERMINALE DE NOMBREUSES HEURES D'ENSEIGNEMENT NOTAMMENT PROFESSIONNELLES
- NE RESPECTE PAS LE RYTHME D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES, AUGMENTE LA PRESSION ET LE STRESS
- FAVORISE L'ABSENTÉISME ET LA DÉSCOLARISATION
- PERTURBE LA SCOLARITÉ DES AUTRES NIVEAUX DE FORMATION NOTAMMENT POUR TROUVER DES PFMP
- PERMET L'INTERVENTION DE PARTENAIRES COMME FRANCE TRAVAIL AU DÉTRIMENT DES COURS
- RENFORCE L'ORIENTATION VERS DES FORMATIONS NON-QUALIFIANTES AU DÉTRIMENT DES BTS
- POUSSE DES ÉLÈVES, POUR DES RAISONS FINANCIÈRES, À CHOISIR LES PFMP
- REMPLACE L'EMPLOI DES PERSONNELS SAISONNIERS ET D'ÉTUDIANT-ES DANS DES SECTEURS COMME LA RESTAURATION, LA GRANDE DISTRIBUTION ET FAVORISE LE NON-RESPECT DU CODE DU TRAVAIL AVEC CHANTAGE À LA « GRATIFICATION » (OBLIGATION À TRAVAILLER LES JOURS FÉRIÉS).

POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, LES ÉLÈVES N'ONT PAS VOCATION À ÊTRE ASSIGNÉ-ES À RÉSIDENCE ET À DEVENIR DE LA MAIN-D'ŒUVRE, SOUS-PAYÉE ET CORVÉABLE À MERCI.



UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS CAR ...



AUGMENTATION DU STRESS ET PERTE DE SENS DU MÉTIER

- Difficultés à finir les programmes
- Difficultés à reprogrammer les CCF
- Difficultés à trouver des lieux de PFMP



MULTIPLICATION DES TÂCHES ET AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Relation avec les familles (fiche de dialogue), entretien à partir de la fiche dialogue, individualisation des parcours
- Coordination du parcours de « *préparation à la poursuite d'études* » par un·e enseignant·e, professeur·es référent·es pour les PFMP...
- Désorganisation des classes : passages possibles d'un parcours à un autre, groupe d'élèves issu·es de classes différentes...
- Augmentation de la charge de travail des vies scolaires

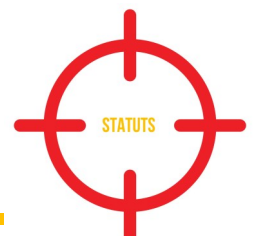


AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PARCOURS

- Pression managériale pour imposer l'organisation des parcours
- Remise en cause de notre liberté pédagogique
- Menace sur nos ORS et nos emplois du temps



...SYNONYME D'ATTAQUE CONTRE LE STATUT



L'ENTREPRISE N'EST PAS UN LIEU DE FORMATION !

Entre avril et juillet 2025, un apprenti de 15 ans, un lycéen de bac pro de 17 ans, un élève de 16 ans de 2^{de} GT en « séquence d'observation », deux lycéen·nes de l'enseignement agricole ont perdu la vie en entreprise. Et, nous ne pouvons oublier que le plus jeune des morts au travail est un élève de 3^e !

Ces drames le rappellent, poussée par une logique de rentabilité, dans laquelle stagiaires et apprenti·es ne sont vu·es que comme de la main d'œuvre bon marché, **l'entreprise n'est pas un lieu adapté à la formation initiale.**



LES ÉLÈVES DOIVENT ÊTRE À L'ÉCOLE...

PAS EN DANGER DANS L'ENTREPRISE!



PROTÉGER LES JEUNES EN FORMATION

DES MESURES IMMÉDIATES À PRENDRE...

Pour rendre les lieux de stage plus sûrs, la CGT revendique le rétablissement de l'obligation de demande de dérogation préalable, supprimée par la loi du 2 mai 2015, et plus globalement, nous demandons le rétablissement de l'ensemble des mesures de protection des mineurs supprimées par la loi « *Liberté de Choisir son Avenir Professionnel* » du 5 septembre 2018. **Pour permettre une réalité du contrôle, il est nécessaire de redonner des moyens dédiés à l'Inspection du travail.**

Pour améliorer la formation des élèves sur le sujet, une augmentation des volumes horaires de formation en PSE est nécessaire. Pour permettre un meilleur suivi de la santé des jeunes de lycée professionnel, il faut de plus en urgence un renforcement de la médecine scolaire.

INTERDICTION DE L'APPRENTISSAGE AVANT 18 ANS !

20% DE POSTES NON-POURVUS EN PSE EN 2025

L'ANGLE MORT DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La CGT Éduc'action revendique **une réelle politique de prévention pour les élèves.** Avant le premier départ en PFMP, les élèves doivent bénéficier d'une information sur les Violences Sexistes et Sexuelles au Travail. L'Éducation nationale doit se saisir de la question, en s'appuyant sur l'Inspection du Travail qui peut prendre des mesures.

La CGT Éduc'action revendique des enquêtes annuelles menées par le Ministère.



UN DROIT DE RETRAIT POUR LES STAGIAIRES

Pour pouvoir se protéger, pendant les périodes des PFMP, **les élèves doivent bénéficier d'un équivalent au droit de retrait pour danger grave et imminent des salarié·es.** Face à des situations de VSST ou d'exposition à un danger grave et imminent, les élèves doivent pouvoir alerter et être mis·es rapidement en sécurité, sans perdre de gratification et avec une dérogation légale sur les semaines de stage qui ne pourraient pas être faites.



Alors que depuis plusieurs années, il manque des places en lycée professionnel pour accueillir l'ensemble des élèves qui le souhaitent, sans surprise, les évolutions annoncées se feront à moyens constants. La seule boussole est de mettre en adéquation les formations et les besoins en emplois locaux. L'évolution de la carte des formations va se faire dans la douleur comme le confirme la circulaire de rentrée car « l'offre de formation doit continuer d'évoluer pour répondre aux défis économiques et technologiques du pays... L'année prochaine, chacune des régions académiques, en lien avec les régions, définira des cibles de fermeture et d'ouverture des formations pour les deux prochaines années. ». Chaque lycée sera impliqué par « autodiagnostic » (l'outil Orion permettra le calcul d'un Indicateur de performance) et proposera les filières à fermer. Les formations tertiaires déclarées « non-insérantes » sont particulièrement visées !

Les conséquences de ces fermetures seront lourdes : **reconversions forcées de PLP, pertes d'emploi pour les non-titulaires, choix de formation plus restreints pour les élèves...** Les ouvertures de sections ou de filières envisagées devront répondre aux métiers « locaux » en tension qui sont le résultat essentiellement des conditions de travail difficiles et des faibles salaires ...

Pourtant, pour répondre **aux enjeux écologiques et sociaux**, il faudrait **augmenter le niveau de qualification** de la jeunesse et que celui-ci soit **reconnu dans les conventions collectives**. Or, l'ensemble des orientations retenues pour élaborer la carte des formations va **diminuer les possibilités d'étude des élèves en BTS au profit de formations en bac +1 non qualifiantes** et les contraindre à occuper des emplois précaires, sous-qualifiés et sous-payés.

ORGANISONS LA MOBILISATION NÉCESSAIRE À L'ABROGATION DU PARCOURS DIFFÉRENCIÉ ET POUR GAGNER UN PLAN D'URGENCE. CONSTRUISONS UNE GRÈVE MAJORITAIRE LE 14 OCTOBRE POUR DÉFENDRE NOS MÉTIERS ET NOS ÉLÈVES !



POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL...

LA CGT ÉDUC' ACTION REVENDIQUE...



- **L'ABROGATION DU PARCOURS « EN Y »**
- **UNE DIMINUTION ET UNE SÉCURISATION DES PFMP**
- **UN PLAN D'URGENCE POUR LA VOIE PRO, AVEC UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES EN LP**
- **UNE CARTE DES FORMATIONS TENANT COMPTE DES BESOINS SOCIAUX ET DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES**

**TOUCHE
PAS
À MON
LYCEE
PRO !**